



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

OFFRE D'EMPLOI

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR
PROFESSEUR(E) EN COLLÈGE ET
EN LYCÉE ?

L'ACADÉMIE
recrute

L'académie de Versailles recrute **des professeurs contractuels** pour enseigner en collège et en lycée dans les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise.

•
**REJOIGNEZ UN COLLECTIF DE 100 000 PERSONNELS,
DANS L'OUEST PARISIEN...**

•
**LES COLLÈGES
ET LYCÉES DE
L'ACADÉMIE :**

529 collèges :

- 138 dans les Yvelines
- 120 dans l'Essonne
- 134 dans les Hauts-de-Seine
- 137 dans le Val-d'Oise

**273 lycées généraux,
technologiques et
professionnels et
8 établissements
régionaux
d'enseignement
adapté :**

- 71 dans les Yvelines
- 62 dans l'Essonne
- 83 dans les Hauts-de-Seine
- 65 dans le Val-d'Oise

L'académie de Versailles est la première académie de France par l'importance de ses effectifs avec 1 187 232 élèves dans le premier et second degré soit près de 10 % des effectifs scolarisés de la France. **Elle accueille, forme et accompagne 102 027 agents :** enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, de santé, administratifs, techniciens et ouvriers.

L'académie de Versailles regroupe quatre départements : **les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95)**. Elle se caractérise par des territoires riches de leur diversité.

L'académie a mis en œuvre, ces dernières années, une dynamique de transformation de l'école portée par des personnels engagés au service des élèves. Pour cela, l'académie déploie également des dispositifs visant à mieux accompagner ses personnels dans leurs missions à travers le projet académique 2021-2024 « Apprendre, s'épanouir, se transformer », la transformation des ressources humaines au service des personnels de l'académie, l'engagement pour l'égalité professionnelle et la diversité et les aides et services pour faciliter votre vie personnelle et professionnelle au sein de l'académie

... POUR ACCOMPAGNER NOS ÉLÈVES TOUT AU LONG DU COLLÈGE ET DU LYCÉE :

En tant que professeur en collège ou lycée, vous dispensez un enseignement disciplinaire à des élèves de 11 à 15 ans en collège et de 16 à 18 ans en lycée :

- **Disciplines générales** : physique-chimie, mathématiques, anglais, lettres-anglais, lettres-histoire, histoire-géographie, allemand...
- **Disciplines technologiques** : sciences industrielles de l'ingénieur (options : ingénierie électrique, des constructions, informatique et mécanique), technologie, économie-gestion (options : administration et ressources humaines, finances, marketing) ...
- **Disciplines professionnelles** : génie thermique, maintenance des véhicules, génie électrique (options : électronique ou électrotechnique), vente...

Le temps de travail se compose, pour un temps complet :

- D'une obligation de service de 18h de cours par semaine.
 - D'un temps de préparation de la classe et de correction, que chaque professeur(e) est libre d'organiser, ainsi que de participation à la vie de l'établissement (conseils de classe, rencontres avec les parents, temps de concertation...).
- En tant que professeur(e) en collège ou lycée, vous enseignez 36 semaines par année scolaire.

Pour un contrat à temps incomplet, la durée hebdomadaire est variable.

... POUR PARTICIPER À LA RÉUSSITE DE CHACUN D'ENTRE EUX :

- **Instruire et éduquer** afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire.
- **Former les futurs citoyens en transmettant et faisant partager les valeurs de la République.**
- Préparer les séquences pédagogiques.
- Assurer un lien régulier avec les parents d'élève.
- Evaluer les productions des élèves.

... ET EN BÉNÉFICIAINT D'UN ACCUEIL, D'UN ACCOMPAGNEMENT ET D'UNE FORMATION DE QUALITÉ :

- **Préparation à la prise de fonction** par une équipe de formateurs expérimentés, avec des temps d'accueil et de formation dédiés au moment de la prise de poste et dans les mois qui suivent.
- **Tutorat par des enseignants expérimentés** durant les premiers mois d'exercice
- **Formations dédiées aux professeurs contractuels** répondant aux besoins de tout professeur entrant dans le métier (déploiement sur trois ans sur les valeurs de la République, sur les compétences écrites et orales, sur les élèves à besoin éducatif particulier, sur les outils du numérique et le numérique pédagogique...).
- **Formations disciplinaires** sur la didactique et la pédagogie.
- **Aide à la conception des séquences et des supports pédagogiques** grâce à des ressources en ligne.

En tant que professeur(e) en collège ou lycée, vous intégrez une équipe pluridisciplinaire au sein d'un établissement, sous la responsabilité du ou de la chef(e) d'établissement et avec l'accompagnement des inspecteurs pédagogiques. Vous pouvez être amenés à échanger avec des partenaires extérieurs à votre établissement.

Si votre expérience en tant que professeur(e) contractuel(le) vous donne envie de poursuivre votre carrière au sein de l'Éducation nationale, l'académie vous accompagnera vers la réussite aux concours de recrutement (notamment dans la validation des acquis de l'expérience professionnelle).

VOTRE PROFIL :

- **Pour les disciplines générales** : vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 3 en concordance avec la discipline d'enseignement.
- **Pour les disciplines technologiques et professionnelles** : vous êtes titulaire d'un CAP, BEP, BP, Bac Pro, BTS ou Bac+3 et/ou attestez d'une expérience professionnelle antérieure.
- Vous avez un casier judiciaire vierge.

Compétences attendues :

- Vous êtes pédagogue et expert(e) d'une discipline.
- Vous maîtrisez la communication orale et écrite.
- Vous êtes rigoureux(se), patient(e) et doté(e) d'un grand sens de l'écoute.
- Vous savez susciter l'attention et vous adapter face à différentes situations.
- Vous savez mener des projets et faire preuve d'initiative.
- Vous savez travailler en équipe, au sein d'un collectif.
- Vous êtes à l'aise avec les usages du numérique.

VOTRE RÉMUNÉRATION :

Votre salaire

→ Pour un enseignement général :

entre 2 022 € et 2 327 € bruts mensuels, selon le niveau de diplôme

→ Pour un enseignement technologique ou professionnel :

entre 1 820 € et 2 903 € bruts mensuels selon le niveau de diplôme et d'expérience dans la spécialité



Vos indemnités complémentaires (selon conditions)

- Remboursement forfaitaire au titre de la Protection sociale complémentaire en santé : 15€ mensuels
- Indemnité dans l'Éducation prioritaire
 - Si vous enseignez en réseau d'éducation prioritaire (REP) : 1 734 € nets annuels (soit 144,5 € nets mensuels)
 - Si vous enseignez en réseau d'Éducation prioritaire renforcé (REP+) : 5 114 € nets annuels (soit 426,07 € nets mensuels), plus une part modulable
- Indemnité de résidence
- Supplément Familial de Traitement
- Remboursement forfaitaire du titre de transport (50 % du Pass navigo) ou Prime de mobilité durable (200 € forfaitaire par année civile)

Vos primes du Grenelle de l'Éducation (selon conditions)

Dans le cadre du Grenelle de l'éducation, le ministère de l'éducation nationale a mis en place une revalorisation de ses métiers. Les professeurs contractuels peuvent bénéficier de deux primes :

- Prime d'équipement informatique : 176 € nets annuels
- Prime d'attractivité : jusqu'à 1 200 € bruts annuels

... VOTRE CONTRAT ET VOTRE AFFECTATION

Vous bénéficierez d'un contrat de droit public qui peut couvrir toute l'année scolaire, à compter du 1^{er} septembre, à temps complet (18h de cours par semaine) ou d'un contrat à temps incomplet (durée hebdomadaire variable). Vous serez affecté(e) dans un collège ou lycée de l'académie de Versailles.

POUR POSTULER, RENDEZ-VOUS DÈS MAINTENANT SUR L'APPLICATION ACLOE

<https://bv.ac-versailles.fr/acloe-ens/do/candidat>

CV, lettre de motivation, copie du dernier diplôme et copie de la carte d'identité seront à transmettre.

Cette application est ouverte **uniquement aux nouveaux candidats**. **Si vous avez déjà exercé dans l'académie de Versailles envoyez un courriel à : [recrutement](#)**

Les dossiers seront étudiés selon les besoins de l'académie et une réponse vous sera adressée rapidement.

Vous serez reçu sur rendez-vous par le corps d'inspection dans le cadre des entretiens d'embauche, si votre candidature correspond aux besoins de l'académie et selon le profil recherché.

POUR PRÉPARER L'ENTRETIEN, VOUS POUVEZ CONSULTER CES RESSOURCES

Parcours d'accueil M@gistère (pour se connecter, choisir « connexion directe à Magistère » puis « connexion anonyme ») ;
Sites disciplinaires.